

**AVENANT A LA CONVENTION NATIONALE D'OBJECTIFS DE PRÉVENTION  
DU SECTEUR D'ACTIVITÉ "ENTREPRISES DU PAYSAGE"**

**Entre :**

La Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole, ci-après dénommée CCMSA, domiciliée à Luminem - 19 rue de Paris - CS 50070 - 93013 BOBIGNY Cedex

représentée par son Directeur Général Monsieur François-Emmanuel BLANC ainsi que par son président Monsieur Pascal CORMERY

d'une part,

**Et :**

L'Union nationale des entrepreneurs du paysage, ci-après dénommée Unep, représentante des employeurs,

représentée par son Président, Monsieur Laurent BIZOT

Ainsi que les organisations syndicales suivantes :

- La Confédération Générale du Travail, FNAF - CGT  
représentée par Monsieur Sébastien COUE

- La Force Ouvrière, FGTA - FO  
représentée par Monsieur Rabah DAHMANI

- La Confédération Française Démocratique du Travail, FGA - CFDT  
représentée par Madame Brigitte LECONTE

- Le Syndicat National des Cadres d'Entreprises Agricoles, SNCEA - CFE - CGC

représentée par Monsieur Michel GRESILLE

- La Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, AGRI - CFTC
- représentée par Monsieur Felipe IGUAL

d'autre part,

Il est convenu et accepté ce qui suit :

## ARTICLE 1

La Convention Nationale d'Objectifs de Prévention de la branche « Entreprises du paysage » arrive à son terme le 03 juin 2022.

Le présent avenant qui **prend effet au 04 juin 2022**, pour une durée d'un an, prolonge l'actuelle convention.

## ARTICLE 2

Durant cette période, sera réalisé un bilan des contrats de prévention signés au 31 décembre 2021.

Il pourra constituer une base de négociation d'un nouveau texte de la Convention Nationale d'Objectifs de Prévention de la branche « Entreprises du paysage » entre la CCMSA, les organisations représentatives des employeurs et les organisations syndicales de salariés représentatives de la branche.

Fait à Paris, le *1<sup>er</sup> juin* 2022

En 9 exemplaires

**La Caisse Centrale de la Mutualité  
Sociale Agricole**



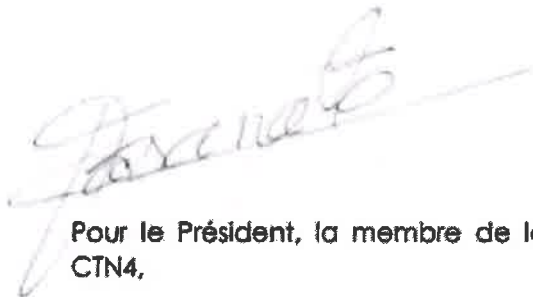
Monsieur BLANC

**La Caisse Centrale de la Mutualité  
Sociale Agricole**



Monsieur CORMERY

**L'Unep**



Pour le Président, la membre de la  
CTN4,

Madame Fabienne Casanabe

**La FGTA - FO représentée par**

Monsieur Rabah DAHMANI



**La SNCEA - CFE - CGC représentée  
par**

Monsieur Michel GRESILLE



**La FNAF - CGT représentée par**


Monsieur Sébastien COUE

**La FGA - CFDT représentée par**

Madame Brigitte LECONTE

**La AGRI - CFTC représentée par**

Monsieur Felipe IGUAL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'FI' or similar initials, written in a cursive style.

